



# Etoile Actions Rendement ISR

Investir dans un fonds ISR exposé au marché des actions de la zone euro



Communication publicitaire

## Informations essentielles

- **Classe d'actifs** : Actions
- **Exposition géographique** : Zone euro
- **Univers d'investissement** : Euro Stoxx<sup>1</sup>
- **Durée minimum de placement recommandée** : 5 ans
- **Codes ISIN** :  
Part C : FR0011082023  
Part D : FR0010501676
- **Frais d'entrée maximum** : 2,00%
- **Frais courants annuels (en % de l'actif net moyen)** : 2,21%
- **Limite de réception des ordres** :  
Jour (j) avant 12h00 pour exécution sur la valeur liquidative établie en j et calculée en j+1 ouvré.
- **Label** :



## Classification SFDR

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : Règlement européen visant à fournir plus de transparence dans la communication d'informations en matière de durabilité.



correspond aux fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent également des pratiques de bonne gouvernance.



## La philosophie de gestion d'Etoile Actions Rendement ISR

Etoile Actions Rendement ISR est un fonds de gestion active<sup>2</sup> investi dans des sociétés de la zone euro qui distribuent des dividendes<sup>3</sup> élevés et/ou en croissance, sélectionnées dans le cadre d'une approche ISR (Investissement Socialement Responsable).

L'approche ISR vise à concilier performance économique et impact social et environnemental, en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité.

Pour cela, au-delà de la prise en compte des critères financiers habituels, notre approche ISR prend notamment en compte **des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance)** qui permettent d'évaluer le niveau d'engagement des entreprises dans le développement durable.

- **Le critère « Environnement »** consiste à évaluer l'impact des activités des entreprises sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, pollution des sols et des mers, gestion des déchets ...).
- **Le critère « Social »** consiste à évaluer les conséquences de l'activité des entreprises sur leurs salariés, leurs clients, leurs fournisseurs (conditions de travail, santé, sécurité ...).
- **Le critère « Gouvernance »** consiste à évaluer les pratiques de gouvernance des entreprises (politique de rémunération des dirigeants, pratiques fiscales, structure et diversité de la direction...).



## Pourquoi investir dans Etoile Actions Rendement ISR?

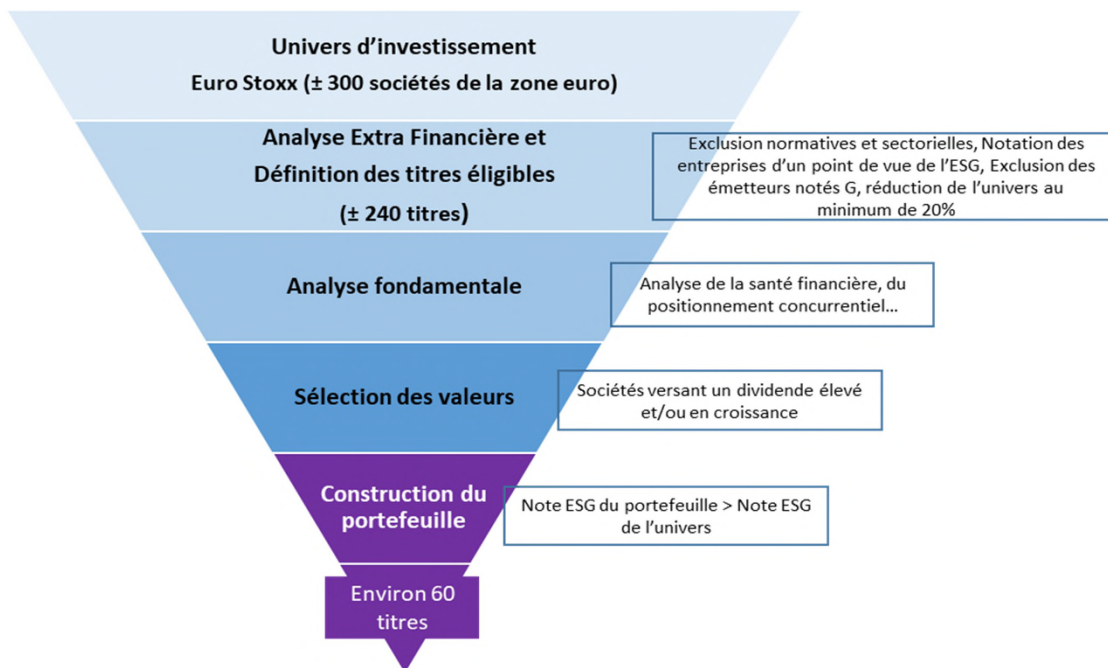
Pour bénéficier du potentiel de performance des marchés d'actions de la zone euro sur le long terme.

Pour réaliser un investissement dans des entreprises distribuant des dividendes élevés et/ou en hausse régulière au cours des dernières années. En effet, le choix des valeurs est basé sur la solidité du dividende, sa pérennité et son rythme de progression.

Pour concilier recherche de performance et intérêt collectif en investissant dans des entreprises engagées dans les enjeux liés au développement durable.



## Comment le gérant construit-il son portefeuille ?



## Quels sont les principaux risques ?

### Indicateur de risque et de rendement



Cet indicateur se matérialise par une échelle comprise entre 1 pour les supports présentant le risque et le potentiel de rendement les plus faibles, et 7 pour ceux présentant le risque et le potentiel de rendement les plus élevés.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque », le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Pour une information complète sur les risques, veuillez-vous référer au Document d'information Clé pour l'investisseur (DICI). La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

### Les Principaux Risques\*

- **Risque de perte en capital** : le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi.
- **Risque actions** : lorsque le marché actions baisse, la valeur liquidative du FCP baisse. Les investissements en petites et moyennes capitalisations présentent parfois une volatilité plus élevée que celle des grandes capitalisations.
- **Risque de durabilité** : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

\* Voir le détail des risques du fonds dans le prospectus.



## Le gérant répond à vos questions

### **Quels sont les critères financiers retenus pour sélectionner les valeurs qui composent le fonds ?**

Pour intégrer le portefeuille, une action doit respecter au moins une des deux conditions suivantes :

- offrir un rendement du dividende relativement élevé par rapport à son marché,
- verser des dividendes en hausse régulière sur les dernières années.

Nous pouvons ainsi sélectionner au sein de notre univers d'investissement des valeurs avec des rendements moins importants (parfois inférieurs à celui du marché), mais offrant une croissance attractive du dividende. Une hausse durable de celui-ci est considérée comme un gage de bonne gestion de l'entreprise et de confiance de leurs dirigeants.

L'analyse « fondamentale<sup>4</sup> » que nous effectuons nous permet d'évaluer la capacité des sociétés à générer un niveau de trésorerie supérieur au montant des dividendes versés, condition indispensable pour la pérennité de leur versement.

### **Quel est l'objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds ?**

L'objectif est de concilier la recherche de performance financière sur les marchés d'actions de la zone euro avec le développement des pratiques socialement responsables.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un filtre responsable qui intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), en complément des critères financiers traditionnels, dans le processus d'analyse et de sélection de valeurs. Par ailleurs, le fonds applique :

- des exclusions normatives (armement controversé, émetteurs ne respectant pas les principales conventions internationales) et sectorielles (charbon, tabac),
- une approche en sélectivité (réduction de l'univers d'investissement en excluant au moins 20 % des émetteurs ayant obtenu les moins bonnes notes ESG).

Au minimum 90 % des titres en portefeuille bénéficient d'une notation ESG. La notation ESG de chaque entreprise se fait sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une approche « Best-in-Class », qui vise à favoriser les entreprises leaders de leur secteur d'activité selon 38 critères ESG identifiés par notre équipe d'analystes extra-financiers (exclusion des émetteurs notés E, F et G).

Parmi l'ensemble de ces 38 indicateurs ESG analysés, nous en avons retenu 4 à suivre plus particulièrement : les émissions carbone, l'écart des rémunérations, l'indépendance du Conseil d'Administration et le respect des droits de l'Homme.

De plus, nous prenons l'engagement d'obtenir une note moyenne ESG du portefeuille supérieure à celle de l'univers d'investissement, mais également sur chacun des critères E (intensité carbone) et S (écart de rémunérations).



## Le gérant répond à vos questions

### **Investir dans des sociétés qui versent des dividendes élevés et/ou en croissance ne revient-il pas à privilégier leurs actionnaires au détriment de leurs salariés ?**

Ces deux acteurs indispensables à la vie de l'entreprise ne s'opposent pas. Leur intérêt commun est la bonne santé et la bonne gestion de l'entreprise.

Dans le cadre de notre approche ISR, nous suivons un indicateur du pilier social (S) spécifique intitulé « Ecart de rémunération ». Cet indicateur met en évidence l'écart entre le salaire total du Directeur Général ou le salaire le plus élevé d'une entreprise et le salaire moyen (y compris les avantages sociaux) des salariés. L'écart moyen de rémunération au sein des sociétés détenues dans le fonds est inférieur à celui des sociétés qui composent l'univers d'investissement. Ce qui signifie que les entreprises en portefeuille cherchent à maintenir un équilibre en matière de rémunération et à limiter le risque que le versement des dividendes soit réalisé au détriment des salariés.

### **Selon vous, Etoile Actions Rendement est-il un produit de diversification à intégrer dans son épargne financière ?**

Etoile Actions Rendement ISR est un fonds qui intègre les enjeux du Développement Durable par la mise en place d'une stratégie ISR, tout en sélectionnant des sociétés aux fondamentaux solides, caractérisées par une politique de versement de dividendes pérennes. De plus, son éligibilité au PEA et aux contrats d'assurance vie permet de diversifier la part « actions de la zone euro » dans des cadres fiscaux toujours avantageux, pour les personnes imposables.



## Définitions

### <sup>1</sup> Euro Stoxx

L'indice Euro Stoxx est composé des actions de la zone euro de toutes capitalisations et de tous secteurs.

### <sup>2</sup> Gestion active

Le gérant sélectionne les valeurs qui constituent son portefeuille en fonction de ses anticipations et de ses convictions.

### <sup>3</sup> Dividende

Revenu versé aux actionnaires représentant la distribution de tout ou partie des résultats de l'entreprise.

### <sup>4</sup> Analyse fondamentale

Consiste à analyser les données comptables et financières des entreprises combinées à leur analyse stratégique (positionnement concurrentiel, sectoriel, produits, etc.).

**Avertissement - L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus du fonds).**

*Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Avant toute souscription, l'investisseur doit consulter la documentation réglementaire du FCP dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site [www.etoile-gestion.com](http://www.etoile-gestion.com) ou sur demande au siège social de la société de gestion. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des États Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », tels que définis par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du FCP décrit dans ce document. Rédaction achevée en Avril 2022.*